

# Communauté de Communes Sud Vendée Littoral

107 Avenue du Maréchal de  
Lattre de Tassigny  
85 400 LUCON  
Tel : 02 51 97 64 64  
[a.renou@suvendeelittoral.fr](mailto:a.renou@suvendeelittoral.fr)



Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, les Communautés de communes des Isles du Marais Poitevin, du Pays de Sainte Hermine, du Pays Mareuillais et du Pays Né de la Mer se sont regroupées pour former la Communauté de communes Sud Vendée Littoral. Cette communauté de Communes regroupe 43 communes pour une population de 56 646 habitants (DGF-population totale au 01/01/2024) sur un vaste territoire de 942 km<sup>2</sup>.

## **COMPÉTENCE AMENAGEMENT – COMPÉTENCES OBLIGATOIRES**

- Aménagement de l'espace communautaire
  - o Schéma directeur des cheminements doux
  - o Schéma directeur des déplacements
  - o Plan de mobilité rurale
  - o SCOT et schéma de secteur
  - o PLUi
- Accueil des gens du voyage :
  - o Aménagement entretien et gestion de terrains d'accueil pour les gens du voyage

## **COMPÉTENCE LOGEMENT – COMPÉTENCES OPTIONNELLES**

- Politique du logement et du cadre de vie :
  - o Elaboration, suivi et révision du programme local de l'habitat
  - o Mise en place d'un guichet de l'habitat
  - o Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)
  - o Plateforme Territoriale de Rénovation Energétique (PTRE)
  - o Entretien et gestion administrative des logements locatifs sociaux propriété de la Communauté de Communes y compris les garanties d'emprunt qui s'y rapportent
  - o Participation financière dans le cadre du programme Habiter Mieux Sérénité.

## **OBSERVATIONS**

Le PCAET Sud Vendée Littoral a été approuvé par le conseil communautaire le 21 décembre 2023, le SCOT Sud Vendée Littoral le 11 mai 2024, et le PLH le 4 juillet 2024. Le PLUi est en cours d'élaboration.